

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds de croissance international Pembroke – Parts de catégorie F

APERÇU DU FONDS ~ Le 9 mai 2024

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts du Fonds de croissance international Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. **Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

BREF APERÇU			
Code du fonds	GBC313F	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke ltée
Date de création de la série	29 avril 2022	Conseiller en valeurs	William Blair Investment Management LLC
Valeur totale du fonds au 31 mars 2024	160 505 797 \$	Distributions	Annuellement, en décembre (le cas échéant); réinvesties automatiquement, sauf si vous demandez à votre représentant de vous les verser en espèces
Ratio des frais de gestion (RFG)	Cette information n'est pas disponible puisqu'aucune part de catégorie F du Fonds n'a jamais été émise		Placement minimal
			Distribution limitée*

*Les parts de catégorie F du Fonds de croissance international Pembroke sont offertes, à la discrétion du gestionnaire, aux investisseurs qui sont inscrits à un programme de services assortis de frais ou à un programme intéroré parrainé par un courtier et qui sont assujettis à des frais annuels fondés sur l'actif au lieu de commissions sur chaque opération.

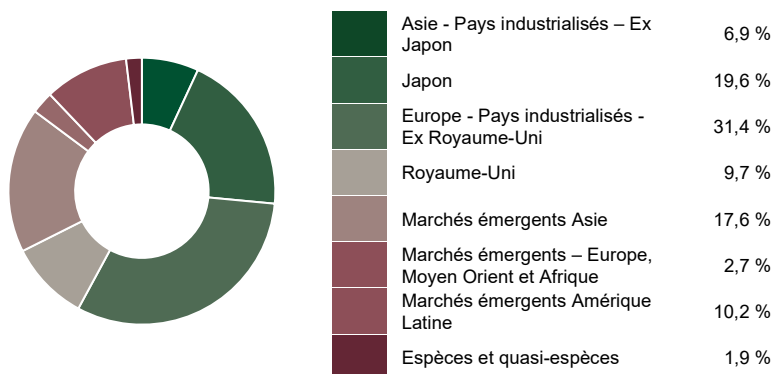
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds de croissance international Pembroke vise l'appréciation du capital à long terme en effectuant principalement des placements dans un portefeuille diversifié de petites ou moyennes sociétés étrangères situées à l'extérieur des États-Unis. L'analyse des placements du fonds consiste à combiner les avantages d'une analyse descendante au choix ascendant détaillé des titres. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

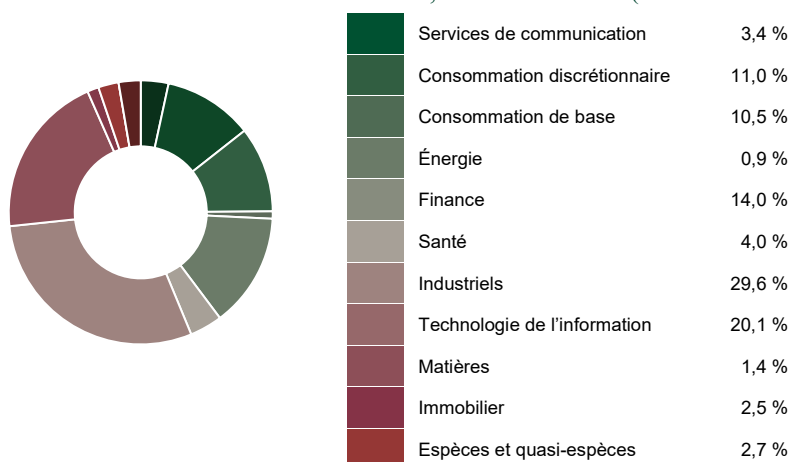
DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 31 mars 2024)

	% de la valeur liquidative
Beazley PLC	1,9%
Diploma	1,8%
Grupo Comercial Chedraui	1,7%
CTS Eventim	1,7%
Kardex Holding	1,6%
Pro Medicus	1,6%
Lifeco	1,6%
Beijer Ref	1,6%
Regional SAB de CV	1,6%
Siltronic	1,6%
Pourcentage total des dix principaux placements	16,7%
Nombre total des placements	110

ALLOCATION RÉGIONALE (au 31 mars 2024)



RÉPARTITION SECTORIELLE, SELON GICS® (au 31 mars 2024)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie F du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce qu'aucune part de catégorie F du Fonds de croissance international Pembroke n'a jamais été émise.

RENDEMENTS ANNUELS

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie F du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce qu'aucune part de catégorie F du Fonds n'a jamais été émise.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce qu'aucune part de catégorie F du Fonds de croissance international Pembroke n'a jamais été émise.

RENDEMENT MOYEN

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie F du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce qu'aucune part de catégorie F du Fonds de croissance international Pembroke n'a jamais été émise.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un fonds de croissance qui est très diversifié comprenant plusieurs sociétés internationales ;
- peuvent supporter les hauts et les bas du marché boursier; et
- prévoient détenir leur placement à long terme.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu stable.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de Catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucuns frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais se composent des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Puisqu'aucune part de catégorie F du Fonds n'a jamais été émise, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore connus.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de gestion	Le gestionnaire appliquera au fonds des frais de gestion à l'égard des parts de catégorie F, calculés au taux annuel de 1 %, taxes applicables en sus. Ces frais de gestion seront cumulés quotidiennement et payés chaque mois. Le taux en vigueur s'appliquera à la Valeur liquidative, et sera imputé à titre de frais propres à cette catégorie.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Itée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :

150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.